

Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II. Ouvrage publié avec le concours du gouvernement néerlandais pour faire suite aux éditions de MM. Gachard (L.-P.) et Theissen (J.-S.). Tome II, comprenant le supplément de la correspondance du 16 février 1565 jusqu'au 27 septembre 1566, avec les pièces justificatives, par Van Gelder (H.-A. Enno)

Léon-E. Halkin

Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II.* Ouvrage publié avec le concours du gouvernement néerlandais pour faire suite aux éditions de MM. Gachard (L.-P.) et Theissen (J.-S.). Tome II, comprenant le supplément de la correspondance du 16 février 1565 jusqu'au 27 septembre 1566, avec les pièces justificatives, par Van Gelder (H.-A. Enno). In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 23, 1944. pp. 449-453;

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1944_num_23_1_1701_t1_0449_0000_2

Fichier pdf généré le 11/04/2018

quemada. Elle séjourna successivement à Hornillos, à Tortoles, enfin, elle fit un long séjour à Arcos. Elle eût une entrevue avec son père qui décida sa fille de se rendre à Tordesillas, où elle fut enfermée dans le château des rois de Castille.

Ici se pose une autre énigme : « La reine était-elle réellement atteinte d'aliénation mentale, ou fut-elle simplement victime de la raison d'État » ?

M. Brouwer examine la thèse de Bergenroth qui, en 1868, publia des documents permettant, à son avis, de prouver que Jeanne n'était pas folle, mais qu'elle avait été victime d'une odieuse machination.

Suspectée d'hérésie par son père, celui-ci l'aurait fait passer pour folle et la fit incarcérer, mesure qui fut confirmée par Charles-Quint.

Cette thèse sensationnelle de Bergenroth n'a pas rencontré beaucoup de partisans. Elle a été réfutée, entre autres par Gachard, Pfandl, etc. C'est à l'opinion de ces derniers que se rallie aussi M. Brouwer. L'ouvrage du savant hispanisant hollandais sur Jeanne la Folle a toutes les qualités maîtresses de ses autres travaux : « Verhalen van Spaansche soldaten uit den Tachtigjarigen Oorlog », « De Renaissance in Spanje », « Cortez en Montezuma » : travail de critique pénétrante et qui se lit comme un roman. — J. DEVOS.

Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II. Ouvrage publié avec le concours du gouvernement néerlandais pour faire suite aux éditions de MM. GACHARD (L.-P.) et THEISSEN (J.-S.). Tome II, comprenant le supplément de la correspondance du 16 février 1565 jusqu'au 27 septembre 1566, avec les pièces justificatives, par **Van Gelder (H.-A. Enno)**, Utrecht (PUBLICATIONS DE L'HISTORISCH GENOOTSCHAP), Kemink et fils, 1941, 444 pp. in4°.

De 1867 à 1881, Louis-Prosper Gachard publiait à Bruxelles trois volumes de la *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II* : les documents ainsi livrés à l'attention des historiens s'étendent de 1559 à 1565. Près de cinquante ans après Gachard, un savant néerlandais, J.-S. Theissen, reprenait le même titre et poussait l'édition de la correspondance jusqu'en 1567, en un volume publié à Utrecht en 1925.

La copieuse publication que nous analysons ici est un supplément à ces quatre volumes et non, à proprement parler, une suite. En effet, l'édition de Theissen s'était faite essentiellement d'après les copies, déjà anciennes, de l'illustre Bakhüizen

R. B. Ph. et H. — XXIII. — 29.

van den Brink. Or, ces copies ne sont pas toujours exactes ni complètes : le copiste avait négligé à peu près toutes les lettres relatives aux questions financières ! Enfin, il restait beaucoup à glaner dans les Archives et Bibliothèques de Vienne, Bruxelles, Naples, Besançon et Paris. M. Van Gelder, aidé de Madame Van Gelder, a visité ces dépôts et y a travaillé assidûment. Il a collationné les copies de Bakhuizen ; souvent il a pu remonter à l'original ⁽¹⁾ ; parfois la référence manquait et la vérification n'a pas abouti ⁽²⁾. Sans doute, un séjour à Simancas n'eût pas été inutile, mais les circonstances rendaient impossible ce voyage, et l'éditeur a dû se contenter des copies que Gachard fit faire jadis à Simancas et qui sont aujourd'hui conservées aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles ⁽³⁾.

Tous ces documents reconstituent sous nos yeux l'inappréciable correspondance *politique* de Philippe II et de Marguerite de Parme. Le français restant la langue diplomatique du xvi^e siècle, cette correspondance n'est en aucune façon une correspondance personnelle entre le roi et sa sœur : l'espagnol et l'italien se partagent les lettres de famille qui échappent aux préoccupations de la politique. Observons cependant que notre volume contient aussi des documents latins, espagnols, italiens, flamands et allemands.

Le classement des documents n'est plus celui que Gachard adopta et que Theissen avait repris. M. Van Gelder n'a pas séparé les pièces justificatives des lettres. Il a, au contraire, tenté de reproduire le plus exactement possible l'état original des paquets, tels que ceux-ci ont dû être expédiés de Bruxelles ou de Madrid.

On voit, en effet, par le « Billet des pièces envoyées », qui précède chaque paquet, que les secrétaires réunissaient à l'intention d'un courrier plusieurs lettres et documents accessoires.

Cette méthode d'édition est excellente ; elle procède d'un respect, assez rare encore, pour l'aspect primitif des archives. Évidemment, il faut un correctif à une telle présentation, et l'on doit escompter que le prochain volume annexera aux tables annoncées ⁽⁴⁾, une liste chronologique de tous les documents publiés ou cités.

(1) P. 164, 324, 325, etc.

(2) P. 162, 180, etc.

(3) C'est de ces documents que M. J. Lefèvre a construit cet autre complément aux travaux de Gachard, sa *Correspondance de Philippe II sur les Affaires des Pays-Bas* (Deuxième partie), tome I^{er} (1577-1580), Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1940, 820 pp. in-4°.

(4) L'auteur annonce une table unique pour les publications de Gachard, de Theissen et les siennes.

Le présent volume comprend le supplément de la correspondance, du 16 février 1565 au 27 septembre 1566 ; il importe de noter que certaines pièces justificatives sont antérieures à 1565 (1). L'éditeur n'a pas jugé indispensable de faire précéder les lettres d'une analyse. Il se borne à des intitulés généraux : *Philippe II à la duchesse de Parme* ; — *La duchesse de Parme à Philippe II*. Pour les pièces justificatives, il reproduit de préférence les rubriques originales de ces pièces : *Information de Pierre Martin sur les conventicules près de Lille* ; — *Mémoire donné à Monsieur de Dietrichsteyn touchant ce que S. M. entend du désordre qu'il y avoit à Besançon au fait de la religion, afin de faire instance vers l'Empereur d'y remédier* ; — *Instruction particulière pour les députés du roi à la diète d'Augsbourg*, etc.... Ce procédé ne va pas sans quelques inconvénients ; il impose au lecteur de longues vérifications, parfois assez fastidieuses. En fait, l'éditeur n'analyse que les documents ou parties de documents qu'il a jugé superflu de publier : dans ce cas, il présente le sommaire en italiques ; cette façon de faire n'est pas heureuse lorsque l'analyse est introduite dans le texte même du document, comme une phrase complémentaire ; des crochets eussent évité toute confusion avec les textes originaux soulignés (2).

M. Van Gelder a eu l'incontestable courage d'amender la publication de son prédécesseur. Il ne republie pas les documents mal édités, mais il indique minutieusement les corrections à apporter au texte, en renvoyant le lecteur au *numéro* de l'édition de Theissen. Malheureusement, Theissen avait utilisé des chiffres romains, ce qui rend les références presque illisibles lorsqu'il s'agit de nombres élevés : la lettre n° CDXXXIV ! Il eût été sans doute plus expédient d'indiquer la page de la publication citée.

On comprend très bien que toutes les lettres et pièces justificatives n'aient pu trouver place dans ce volume. Parfois cependant, on regrettera la discrétion de l'éditeur. C'est ainsi qu'une note nous apprend que, dans un document de 1566, « suit la description d'un prédicant hérétique nommé « Guy et présentement nommé Hieromme » dont on ne sait le nom ; on croit qu'il s'appelle « Guy du Braije » (3). Le célèbre Guy de Bray méritait

(1) Raison de plus pour les classer dans une liste chronologique des documents.

(2) P. 301 : *Elle fournira l'ammunition désirée* combien qu'il semble que contre surprine. — P. 422 : calamiteuse yssue de ces menées et nouveillitez que S. M., S. A. et le Sr. d'Aremberg désapprouvent tellement, ne saichant penser de la sorte.

(3) P. 233, n. 1. — L. A. VAN LANGERAAD, *Guido de Bray. Zijn leven*

mieux ! De même, une requête des Membres de Flandre contre l'inquisiteur Titelmans ne nous est transmise que par une brève analyse qui excite notre curiosité sans la satisfaire (1).

Ces regrets montrent bien, par l'importance des questions en cause, la valeur considérable de cette publication. La Réforme et les prodromes de la séparation de la Belgique et de la Hollande s'y trouvent évoqués à toutes les pages. Il faudra désormais recourir à M. Van Gelder pour mettre au point notre information concernant la politique du roi et de la gouvernante, les placards, les prêches, les nouveaux évêchés, les bris des images, l'état des monastères, les catéchismes, etc., en un mot l'histoire de la Réforme protestante et de la Réforme catholique aux Pays-Bas.

Trois exemples, pris entre cent autres, suffiront à illustrer la vérité de mes assertions.

Le 26 avril 1565, Morillon envoie à la duchesse de Parme un état détaillé « de ceulx qui ont esté à confesse et à la sainte communion ces Pasques 1565, en la cité de Malines » (2). Dans le courant de la même année, Philippe II fait ainsi le procès de la politique religieuse de son père : « l'on a veu par expérience que, toutes les fois que l'on a usé de douceur avec les hérétiques, ilz se sont plus desvergoignez, et pour ceste cause ne se peult persuader que, voiant cecy [...], et que les choses y vont journellement empirant et les erreurs croissant, il conviegne diminuer ni radoucir le chastoy, puis mesmes qu'il ne s'y fait nouveilité, mais seulement de faire observer les édictz qui sont esté faitz passées tant d'années [...] Et par ainsi S.M. veult et entend que les placcartz de feu l'Empereur, son père, que Dieu ait en sa gloire, et siens se guardent et observent, et s'il y a quelques juges qui ne les osent ou ne veulent exécuter pour les causes icy alléguées, que l'on en advise S. M. afin qu'elle y pouveoie d'autres. [...] Et tient S. M. pour pire et plus grand inconvenient ce que se représente icy de non le faire par édict, mais seulement par instruction aux consaulx provinciaulx, pour la diminution de l'autorité et autres inconvenients qui s'en ensuivront » (3).

D'autre part, voici en quels termes Marguerite décrit au roi la diversité des sectes hérétiques en 1566 : « Et pour sçavoir quelles sectes règnent plus en ces pays, ce sont les calvinistes ès dictes

en werken, p. 38, 42, 43, Zierikzee, 1884 (cité d'ailleurs par M. Van Gelder à un autre propos), remarque que Guy de Bray était aussi appelé Jérôme.

(1) P. 256.

(2) P. 101.

(3) P. 98-99.

villes de Tournay, Valenciennes, Lille, Audenarde et à l'environ, comme en Hollande et Zélande est l'anabaptisme. En Anvers, y a trois sortes de sectes, à sçavoir des protestans adhérens à la confession augustane, des calvinistes et anabaptistes ; comme à Gand et Ypres y en a des deux sortes, à sçavoir anabaptistes et calvinistes, les mêmes à Bois-le-Duc et à l'environ ; néanmoins les anabaptistes ne preschent encoires publicquement, mais en secret, si ce n'est en Hollande ou Zélande, dont ne suis encoires bien informée. Et n'y ha pour le présent hérésie que se dilate si avant que celle des dictes calvinistes » (1).

Il y a quatre cents pages de textes de cette richesse documentaire (2). Nous devons en remercier et en louer M. Van Gelder, ainsi que l'Historisch Genootschap d'Utrecht. Enfin, il n'est pas superflu, en terminant ce compte rendu rapide, de souligner la beauté du papier et de l'impression. Ce livre, écrit en bon français, imprimé pendant la guerre, fait le plus grand honneur à l'érudition néerlandaise. — LÉON-E. HALKIN.

Delfos (Dr. L.). *Die Anfänge der Utrechter Union, 1577-1587.*

Ein Beitrag zur Geschichte der niederländischen Erhebung, insbesondere zu deren Verfassungsgeschichte. Berlin, Verlag Dr. Emil Ebering, 1941. 1 boekdeel in-8°, 350 blz. (HISTOR. STUDIEN, Heft, 375).

Met vreugde begroeten wij de publicatie van dit boek. De literatuur over de stichting van de Unie van Utrecht, waardoor de Vereenigde Provinciën niet alleen nauw aan elkander gebonden werden, maar ook een staatsrechterlijke structuur verkregen, die van kracht bleef tot op het oogenblik dat de « Bataafsche » omwenteling van 1795 nieuwe verhoudingen in het leven riep,

(1) P. 283.

(2) Quelques menues remarques. P. xi : le titre de la publication de Gachard est *Correspondance française de Marguerite...* — P. xi : analytique, et non analitique. — P. 35 : Indigne, et non Judigne. — P. 96 : feu le doyen de Louvain Ronardus ; il s'agit du célèbre Ruard (Rouardus) Tapper, théologien et inquisiteur. — P. 133 : Pont-à-Fresnes, et non Pont-au-France. — P. 154 : sur la famille de Mansfeld, voir J. MASSARETTE, *La vie martiale et fastueuse de Pierre-Ernest de Mansfeld*, 2 vol., Paris, 1929. — P. 409 : Léaus ? Ce ne peut être Léau. Ne faudrait-il pas lire : céans ? — P. 414 : il est inutile de recourir à Godefroy pour expliquer : zysanies. — Enfin, il y aurait lieu de citer, dans le prochain volume, l'ouvrage récent de M. F. PRIMIS, *Het Wonderjaar (1566-1567)*, 2^e éd., Anvers, 1941.